# La Voix de l'Arménie

REDUE BJ-MENSUELLE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

REDACTION ET ADMINISTRATION

30, Rue Jacob, Paris VIme
..... Téléphone: Gobelins 40.99 ......

Le Numéro : 0 fr. 50

Abonnements: France, Un an 12 fr. - Etranger, Un an 15 fr.

# Comité de Patronage de "LA VOIX DE L'ARMÉNIE"

M. ALBERT THOMAS, ancien Ministre, Député.

Mme C. ANDRE, Présidente du Gomité de Propagande des Amities Franco-Etrangères.

M. le Général BAILLOUD, Inspecteur général des Troupes Françaises en Egypte et en Palestine.

Mgr BAUDRII LART, Recteur de l'Institut Catholique de Propagande Française à l'Etranger.

MM. Fierre BERNUS, Publiciste, Correspondant du Journal de Genève.

BONET-MAURY, Professeur honoraire de l'Université de Paris.

Pierre de BOUCHAUD, homme de lettres.

Emile BOUTROUX, de l'Académie Française.

Paul BOYER, Directeur de l'Ecole des Langues Orientales vivantes.

Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil des Ministres, Sénateur.

DENYS COCHIN, de l'Académie Française, ancien Ministre, Député.

Baron Ludovic de CONTENSON

Henri GOULON, Avocat à la Cour d'Appel.

Charles DIEHL, de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.

Paul DOUMER, ancien Président de la Chambre des Députés, Sénateur.

Emile DOUMERGUE, Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante à Montauban.

Eugène d'ElCHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Sciences Politiques

Etienne FLANDIN, Sénateur.

Anatole FRANCE, de l'Académie Française.

Mme Georges GAULIS, Publiciste.

Dr. H. Adams GIBBONS, Docteur en Philosophie, auteur de « La Fondation de l'Empire Ottoman ».

Mgr GRAFFIN, Directeur de la Société

MM. GUERNIER, Député, ancien Haut Commissaire de la République Française en Grande-Bretagne.

A.-F. HEROLD, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme. Gustave HERVÉ, Rédacteur en Chef de " La Victoire".

C. JONNART, ancien Ministre, Sénateur, Président de la Compagnie du Canal de Suez.

Mgr LE ROY, Evêque d'Alinda

MM.Raphaël-GeorgesLÉVY, de l'Institut. Georges LEYGUES, Ministre de la Marine, Député.

F. MACLER, Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales vivantes.

A. MEILLET, Professeur au Collège de France.

 de MORGAN, ancien Directeur Général des Antiquités de l'Egypte.

René PINON, Publiciste, Professeur à l'École des Sciences politiques.

REBELLIAU, de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.

Salomon REINACH, de l'Institut,

Louis RENAULT, de l'Institut, Ministre Plénipotentiaire, Professeur à la Faculté de Droit.

Marc REVILLE, Député.

G. SCHLUMBERGER, de l'Institut. SENART, de l'Institut.

Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans.

M. Maurice VERNES, Président de la Section Religieuse de l'Ecole des Hautes Études.

#### SOMMAIRE:

Arménie et Russie,

par M. René Pinon.

L'évolution de la question arménienne, par Polyaucre.

Le congrès arménien de Tiflis, par D.

RÉUNIONS. CONFÉRENCES

La protestation des peuples martyrs à la Sorbonne.

#### REVUES ET JOURNAUX.

Une politique à l'egard de la Turquie (The New-Europe). — L'Arménie fidèle (L'INFORMATION). — Déclarations de Talant Pacha.

#### LA VIE ARMENIENNE.

Le martyrologe arménien. — L'effort arménien. — Sciences, Beaux-Arts.

# La Voix de l'Armenie

REVUE BI-MENSUELLE

# Arménie et Russie

Dans le chaos russe, tout est contradiction et incertitude. Les soldats russes abandonnent le front d'Arménie que les Turcs, on peut le craindre, pourraient réoccuper s'ils étaient capables d'un effort; et, d'autre part, le Gouvernement maximaliste, par un décret officiel que La Voix de l'Arménie a publié en « dernière heure » dans son précédent numéro, soutient « le droit des Arméniens de l'Arménie turque occupée par les Russes de fixer librement leur état, y compris même leur indépendance. Le Conseil des Commissaires admet que la réalisation de ce droit est possible uniquement en établissant une série de garanties préalables, absolument nécessaires au referendum du peuple arménien. » Le décret énumère ensuite ces garanties.

Il n'est jamais trop tard, dit-on, pour bien faire. Aussi convient-il de savoir gré au Gouvernement dictatorial de Lénine et de Trotski de l'intention dont témoigne leur décret; peut-être s'aperçoivent-ils, malheureusement bien tard, qu'en abandonnant les débris des Arméniens à la vengeance des Turcs, ils achèveraient de s'aliéner l'opinion

du monde civilisé et manqueraient à leurs propres principes. Ils savent que la bureaucratie tsariste préparait l'annexion à la Russie des territoires arméniens conquis par les armées russes, et ils se plaisent, eux, à reconnaître le droit des Arméniens de l'Empire ottoman à l'indépendance. Il est à noter que, pour la première fois peutêtre, ils aperçoivent la distance qui sépare la proclamation d'un droit de sa réalisation; ils paraissent avoir compris ce qu'il y aurait de cruellement macabre à inviter le peuple arménien à un « referendum, » si des garanties préalables ne lui étaient pas assurées. La première de ces garanties, que l'on regrette que le décret ne mentionne pas, devrait être celle-ci: la voix des morts entrera en ligne de compte. Dans certaines villes, comme Erzeroum, où les Arméniens étaient nombreux et constituaient la majorité, ils n'étaient plus, à l'entrée des Russes, que quelques centaines, échappés au massacre et à la proscription. (1) Ce serait une dérision atroce que d'instituer on ne sait quelle consultation nationale dans les régions où, à peu près seuls, les assassins ont survécu! D'ailleurs, les Arméniens sont fondés à ne pas admettre que la reconnaissance de leurs droits sur des territoires où ils vivent, eux et leurs ancêtres, depuis les temps les plus reculés, soit subordonnée à un referendum quelconque.

Examinons maintenant les « garanties » énumérées par

le Conseil des Commissaires du Péuple.

1°. - D'abord évacuation immédiate de l'Arménie par les troupes russes et « formation immédiate d'une armée de milice nationale arménienne ». Ceci serait parfait s'il était précisé que les troupes russes ne devront se retirer qu'au

<sup>(1)</sup> A Erzeroum, depuis l'occupation russe, dans l'espace de deux ans, le nombre des Arméniens s'est élevé à nouveau à plus de 9000. Ce fait démontre la vitalité surprenante de cette nation et son attachement à son pays natal, et n'infirme en rien le point de droit que nous soulevons ici.

moment où l'armée arménienne sera en état de les remplacer et de tenir le front. On peut espérer que telle est l'intention des rédacteurs du décret puisqu'il est question plus loin de « former une commission mixte afin de fixer la date et les moyens d'évacuation des troupes russes. » Malheureusement les soldats russes n'attendent, pour s'en aller, ni ordre, ni permission; ils mettent ainsi en grand péril la future indépendance de l'Arménie et la vie même des Arméniens échappés aux massacres. On aimerait aussi savoir que les Commissaires ont prévu que les canons et fusils russes, ainsi que tout le matériel de guerre, pourraient être laissés aux Arméniens contre remboursement.

- 2°. Retour dans leur pays des Arméniens réfugiés en territoire russe et des émigrants. C'est très bien, mais encore faut-il attendre que la sécurité leur soit assurée, et elle ne le sera que quand une forte armée arménienne, munie de tous les outils et armes nécessaires, disciplinée et exercée, sera en mesure de défendre les frontières de l'Arménie, provisoirement marquées par la ligne actuelle du front.
- 3º Retour des Arméniens expulsés par les Turcs. On le souhaiterait! Mais cela dépend des Turcs. Le Conseil des Commissaires s'engage à insister sur ce point, lors des pourparlers de paix; c'est une bonne et humaine intention. Puisse-t-il rester encore à ce moment quelques infortunés Arméniens à rapatrier; on peut craindre que l'énoncé d'une telle condition ne soit de nature à exciter les Turcs à hâter la mort des malheureux exilés. On ne peut s'empêcher de penser qu'une vigoureuse offensive de l'armée russe d'Arménie, combinée avec la marche en avant des armées anglaises de Mésopotamie et de Palestine, aurait achevé de jeter bas la puissance vermoulue et malfaisante de l'Empire ottoman et délivré à jamais les

Arméniens du cauchemar turc. La victoire aurait amené plus vite et plus sûrement la paix juste, la paix des

peuples, que le désarmement et le désordre.

4°. — Formation d'un Gouvernement provisoire arménien en Arménie turque; nomination d'un Commissaire extraordinaire provisoire, en la personne de l'Arménien russe Stephan Chahoumian, pour l'exécution des articles 2 et 3. Pas d'autre objection que celles déjà formulées ci-dessus.

Les frontières géographiques de l'Arménie turque seront fixées par un accord entre les Arméniens et « les habitants musulmans ou autres des provinces limitrophes contestées. » Voilà un accord que, pour notre part, nous ne nous représentons pas très bien! On ne voit pas du tout les assassins et celles de leurs victimes échappées à leur rage, palabrant sur la fixation des frontières, même sous la présidence du Commissaire Chahoumian. Rien ne se règlera, hélas! sans la force. Et l'on voudrait être certain que les Commissaires du Peuple, en rédigeant cet article, n'ont été que naïfs ; mais leur naïveté pourrait coûter encore beaucoup de sang arménien.

En résumé, quand on tient compte des conditions actuelles, on peut considérer le décret du Gouvernement maximaliste comme un acte qui a d'abord le mérite d'une bonne intention, même si les événements devaient rendre cette intention inopérante; il engage le Gouvernement de Lénine dans une voie où l'on voudrait le voir entrer plus délibérément. Il a, en outre, l'avantage de poser la question sur un terrain solide, quand il préconise la formation « immédiate » d'une armée arménienne. Pour cette œuvre indispensable, les Arméniens sont assurés du concours le plus dévoué des Français et des Anglais et l'on peut espérer, d'après le décret du Gouvernement révolutionnaire, que l'appui et la collaboration de l'armée russe du Caucase ne leur seront pas refusés.

L'Arménie libre sera toujours, tant par le Caucase que par la Mer Noire, la voisine de la Russie, sous quelque forme que la Russie se réorganise; l'Arménie a besoin, pour défendre son indépendance, de l'existence d'une Russie forte. Le mot peut paraître au premier abord paradoxal, au moment où la Russie n'a plus ni armée, ni gouvernement, et où elle va se divisant en fragments de plus en plus petits. Mais la reconstitution d'une grande Russie est une nécessité historique et politique. Comment la liberté des petits peuples, reconnue et proclamée par les maximalistes, serait-elle autre chose qu'un mot dérisoire si l'Allemagne reste forte et armée jusqu'aux dents tandis que la Russie sera faible, désarmée, désunie? Il est impossible de dire par quelle évolution ou quelle révolution la Russie sortira du chaos actuel, ni dans combien de temps; mais il n'est pas téméraire de prédire qu'une grande Russie renaîtra et qu'un ordre sortira du désordre. Pour la France, comme pour l'Arménie, il le faut. Si, à la place de l'ancien Empire des Tsars, l'Allemagne ne trouvait plus devant elle qu'une poussière de petits Etats qu'elle dominerait, organiserait et coloniserait, les Arméniens redeviendraient les esclaves du Turc, et la France, menacée dans son existence même par l'immense Empire germanique, ne connaîtrait plus ni sécurité, ni liberté. La France, comme l'Arménie, ont tout intérêt à travailler à la réorganisation d'une Russie forte et libre, et elles le peuvent chacune dans la mesure de ses moyens. Il faut croire à la Russie et à son avenir et travailler avec confiance à sa reconstitution. Il le faut, parce que, s'il n'existait pas une grande Puissance qui monte la garde à l'Orient du monde germanique, l'Empire universel de l'Allemagne serait fait.

Si, en face du décret des Commissaires du Peuple, on se place au point de vue des Arméniens, il faut reconnaître que ceux-ci ne peuvent qu'être reconnaissants au gouvernement des Soviets de son acte et de l'esprit dans lequel il l'a publié. Les bolcheviks se trouvaient, en effet, en présence d'un cas difficile pour eux, où leurs « principes » se trouvaient en contradiction les uns avec les autres et où il s'agissait de décider entre l'apparence du droit et la réalité de la justice : les territoires arméniens délivrés du joug turc constituent bien, à un certain point de vue, une conquête des armées russes et les maximalistes ne veulent pas de conquêtes; mais d'autre part les maximalistes ont proclamé, avec tous les alliés, le droit des peuples ou fragments de peuples, grands ou petits, à disposer d'euxmêmes, à échapper au joug oppresseur. Pour les Arméniens, c'était une question de vie ou de mort. Le « Conseil des Commissaires du Peuple » a tranché la question; il a déclaré que les peuples arrachés à la tyrannie sanguinaire des Jeunes-Turcs avaient droit à « l'indépendance ». Bien plus, il a invité les Arméniens à constituer, pour leur défense, une armée nationale et un gouvernement démocratique. C'est là un précédent qui a son importance et qu'il importait de souligner.

Si intéressant et si utile que puisse être le décret du gouvernement bolchevik, les Arméniens ne sauraient se faire d'illusion sur sa portée efficace. « L'indépendance » à laquelle le décret reconnaît leur droit, est encore bien précaire et exposée à bien des périls; ils ont à franchir la phase dangereuse de l'organisation et ils ne se flattent pas que leur indépendance puisse se passer de la garantie, de la protection et du concours des puissances civilisées; c'est pourquoi ils espèrent la réorganisation d'une Russie qui soit capable d'aider les petites nations à défendre et à organiser leur liberté et leur indépendance. La forme des relations amicales à établir entre le peuple arménien et les peuples de Russie est encore indécise, mais la nécessité de ces relations s'impose.

# L'évolution

### de la question arménienne

La guerre, en dépit des souffrances et des malheurs qu'elle entraîne, offre du moins cet avantage qu'elle modifie d'une manière surprenante les idées et les conceptions humaines. La guerre actuelle, la plus épouvantable catastrophe qui sit jamais accablé le monde, aura cependant la plus bienfaisante répercussion sur les destinées de l'humanité : c'est la gestation d'un monde nouveau où règneront en souverains le droit, la justice et la liberté.

Nous plaçant au point de vue spécial qui nous occupe ici, nous pouvons affirmer, sans craindre la contradiction, que la question arménienne, en ces trois années et demie de guerre, a évolué plus rapidement vers sa solution définitive qu'elle ne l'avait fait dans l'espace de plus d'un quart de siècle où elle n'a cessé de figurer à l'ordre du jour de la diplomatie européenne.(1)

L'objet de cet article, où nous passerons rapidement en revue les phases successives de la question arménienne, est de justifier notre dire, en même temps que de présenter sous son vrai jour cette question qui a été jusqu'ici peu connue et bien souvent imparfaitement définie.

I. - Depuis le traité de Berlin (1878) jusqu'à la veille de la

duction française, pages 52-53.

<sup>(1) «</sup> Les Arméniens ne jouent pas un rôle de premier plan dans cette « guerre ; ils n'ont le poids d'aucune responsabilité dans son explosion et « ne peuvent prendre qu'une très petite part dans l'édification d'un avenir « meilleur. Mais ils ont été brûlés plus cruellement qu'aucun de nous par « les flammes de l'incendie, et, dans cette ardente épreuve, leur caractère « personnel en tant que nation et la part qui leur revient dans la société du « monde civilisé se sont manifestés avec tout leur vrai relief....; et main-« tenant que les Arméniens sont accablés d'un sort pire encore que celui « des Belges et des Serbes, leur cause aussi fait partie de la cause générale « des Alliés. Nous ne pouvons pas limiter le champ dans lequel nous « combattons pour notre idéal. » Livre Bleu. Mélanges nº 31 (1916), tra-

grande guerre, la question arméniennne se présentait, aux yeux des diplomates et de l'opinion européenne, comme une des questions intérieures de l'empire ottoman : une question de réformes dont la situation déplorable et les besoins locaux des provinces habitées par les Arméniens »— on n'osait pas même prononcer le nom d'Arménie— faisaient sentir la nécescité; mais on n'y voyait qu'une question de réformes, car l'intégrité des domaines asiatiques de l'empire ottoman était considérée par toutes les Puissances comme une condition essentielle de l'équilibre européen. Ces réformes paraissaient d'autant plus indispensables qu'elles constituaient la garantie même du main-

tien de cette intégrité.

Toutes les négociations portaient donc sur l'introduction des réformes promises par le gouvernement ottoman en 1878 à l'effet de défendre les Arméniens contre les attaques et les déprédations des Kurdes et des Tcherkesses et contre l'arbitraire et l'injustice des pachas et des fonctionnaires turcs; il s'agissait de leur assurer la possibilité de développer paisiblement leurs facultés intellectuelles et économiques, pour le plus grand bien de l'Empire. Personne ne voulait entendre parler d'une autonomie politique de l'Arménie : c'était, disait-on, une utopie. Il faut, en effet, ne pas se tromper sur la portée du sens restreint des projets de réformes présentés périodiquement à la Porte par les Puissances, en 1880 (Note collective) comme en 1895, ainsi que du dernier projet russe appuyé par la France et l'Angleterre qui, après avoir été réduit au minimum de son efficacité sous la pression de l'Allemagne, finit par être accepté par la Porte le 8 février 1914 et dont un semblant de mise à exécution avait été même ébauché. On connaissait fort bien la lamentable histoire des réformes en Roumélie, en Crète, etc.; on n'ignorait pas non plus les masacres de 1894-1896 et de 1909, seules répliques turques aux demandes de réformes pour l'Arménie. Il n'en est pas moins vrai que l'idée d'une autonomie de l'Arménie répugnait aux Puissances qui ne montraient aucune disposition à se départir du principe fondamental de leur politique : l'intégrité de l'Empire ottoman.

Lorsque la guerre européenne éclata, les Puissances de l'Entente s'en tenaient encore à cette politique. N'ont-elles pas, en effet, promis à la Turquie, à condition qu'elle restât neutre, « de lui donner une garantie collective écrite qu'elles respecte-

« ront l'indépendance et l'intégrité de l'Empire, prenant en « même temps l'engagement qu'aucune des conditions qui figu-

« reraient dans les clauses de la paix à la fin de la guerre, ne

« pût porter préjudice à cette indépendance et à cette inté-

« grité (1). »

La période dont nous venons de parler, constitue la première phase de la question arménienne, la plus longue en durée, et qu'on peut dénommer la période des réformes, — toujours promises, jamais exécutées.

II. — La participation de la Turquie à la guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne, marque la fin de cette période et place la question arménienne sous un jour nouveau. Du moment que la Turquie déchirait, à la façon allemande, les « chiffons de papier » qui portaient les noms de Capitulations, de Traité de Berlin, de Convention du 8 février 1914 (Réformes arméniennes), dès l'instant qu'elle chassait de l'Arménie les Inspecteurs-généraux norvégien et hollandais et s'aventurait dans le conflit mondial, il était naturel qu'elle eût à subir les conséquences de ces actes de folie. Aussi les Alliés, en présence de ce défi insolent des Jeunes-Turcs, ont-ils enfin modifié leurs vues sur l'ancienne thèse de l'intégrité de l'empire ottoman et ont-ils pris à tâche de lui arracher les territoires et les populations gémissant sous sa tyrannie.

L'Arménie orientale, de par sa position limitrophe de la Russie, devait être fatalement la première à être occupée par les troupes russes. Mais quel serait, après la guerre, le sort du peuple arménien? On se défendait de donner des précisions à ce sujet : trop de questions militaires, politiques et territoriales, les unes plus importantes que les autres, préoccupaient les esprits; trop d'intérêts internationaux se heurtaient d'ailleurs en ces régions de l'Asie antérieure pour que l'on se hasardât, à cette heure peu avancée de la guerre, à définir d'une manière concrète le sort futur d'un pays dont on n'avait pas même achevé la conquête. Aussi les hommes d'Etat alliés se bornaient-ils à prononcer des formules vagues promettant des jours meilleurs aux Arméniens et aux autres peuples qui partageaient leur sort.

C'était la période de l'incertitude, période d'autant plus an-

<sup>(</sup>i) Blue Book, Events leading to the rupture of relations with Turkey 914), No 28.

goissante pour les Arméniens qu'un retour éventuel à l'ancienne thèse des réformes ou un essai plus avancé dans la forme mais tout aussi illusoire dans le fond: autonomie sous la souveraineté turque, ne semblait même pas définitivement exclu, dans l'esprit de beaucoup de personnes, comme une solution de la

question arménienne.

Ne se trouvait-il pas encore, en effet, nombre de politiciens et de publicistes qui représentaient sérieusement les « pauvres » Turcs comme les simples dupes et les victimes des Allemands et qui, vantant leurs qualités « chevaleresques », espéraient encore une régénération de l'empire ottoman, une fois qu'il aurait été dégagé, grâce aux Alliés, de l'influence et de la mainmise allemandes? D'après cette manière de voir naïve, pour ne pas dire intéressée, les Arméniens et les autres peuples auraient toutes les chances de vivre et de prospérer dans l'empire ottoman régénéré, en toute sécurité et tranquillité, et en parfaite harmonie avec leurs « bons voisins » les Turcs.

Il paraît, hélas! qu'après tant d'expériences, il fallait encore un fait nouveau autrement retentissant, un nouveau crime d'une monstruosité révoltante de la part des Turcs, pour que les esprits fussent éclairés et fixés et pour que la question arménienne fût clairement posée. Ce crime ne tarda pas à se produire: nous voulons parler des événements sanglants d'Arménie

en 1915.

III. — Nos lecteurs connaissent les horreurs dont l'Arménie fut le théâtre en cette année terrible de 1915 et qui constituent « la page la plus noire de l'histoire moderne »: — massacres en masses d'Arméniens, déportation de la population des régions arméniennes dans des conditions inouïes de cruauté et de barbarie; — tentative d'extermination et d'anéantissement

de tout un peuple innocent et sans défense.!

Le monde civilisé a frémi devant ces événements. L'opinion internationale ne pouvait plus souffrir qu'on parlât de nouveau du « principe » de l'intégrité de l'Empire ottoman ou de réformes quelconques : il ne pouvait plus être question du rétablissement, après la guerre, de la souveraineté turque, sous quelque forme que ce fût, sur le peuple arménien et sur les autres populations non-turques. La déchéance de la domination turque avait été prononcée par la conscience universelle. Mais au prix de combien de sang innocent et de quelles souffrances

inouïes avait été achetée cette conversion, — ce verdict irrévocable de l'Opinion!

D'ailleurs, les armées russes avançaient victorieusement en Arménie, l'Arabie se soulevait et se constituait en état indépendant et les armées britanniques envahissaient la Mésopotamie et, sur un autre front, menaçaient la Palestine.

Tandis que l'opinion s'agitait et se déclarait ainsi et que les armées progressaient, les diplomates de l'Alliance ne dormaient pas — ainsi que nous allons nous en convaincre dans la suite. Cependant ils aimaient mieux se dérober sous une réserve parfois déconcertante et sous un silence mystérieux, éludant soigneusement toute explication précise sur l'avenir qu'ils entendaient réserver à l'Arménie. Ce n'est que vers le commencement de 1917 qu'ils devinrent moins réticents, et commencèrent à faire des déclarations de plus en plus nettes et explicites. Toujours est-il que les massacres et les déportations des Arméniens ont marqué un tournant décisif dans l'évolution de la question arménienne.

Les caractéristiques de cette phase transitoire peuvent être définies comme suit : la perspective désormais certaine pour les Arméniens de se voir libérer du joug turc, quoique les conditions de leur sort futur ne fussent pas encore nettement établies.

Le forfait turc de 1915 visant à exterminer la nation arménienne avait ainsi, ne fût-ce encore que théoriquement, mis un terme au régime turc en Arménie.

Devant cette nécessité absolue, reconnue par tout le monde, devant ce fait d'une portée incalculable, la question de savoir quel nouveau régime devait être instauré en Arménie, était une affaire secondaire, même pour les Arméniens (1). La réponse à cette question devait d'ailleurs ressortir d'une évolution ultérieure et de la poussée déterminante des événements.

(A suivre.)

POLYEUCTE.

<sup>(1) «</sup> Quant aux Arméniens, tout changement, même la plus complète « annexion impérialiste, serait un bienfait pour le peuple qui a souffert de « pareils crimes. »

Déclarations de Lord Robert Cecil à la Chambre des Communes, séance du 16 mai 1917.

# Le Congrès Arménien de Tiflis

Par les soins d'un comité mixte d'organisation, un Congrès national arménien s'est réuni à Tiflis. Il avait pour objet de discuter et de résoudre les questions relatives aux intérêts les plus vitaux des Arméniens de Russie, ainsi qu'aux intérêts non moins importants des parties de l'Arménie turque occupées actuellement par les Russes.

En faisant allusion, dans notre précédent article « L'Union Sacrée des Arméniens », à cette réunion, nous en avions souligné l'importance particulière dans les circonstances actuelles, et nous avions promis de donner une analyse plus détaillée des décisions prises. Nous nous acquittons de cette tâche aujourd'hui, en prenant pour guide le compte rendu officiel que la Délégation Nationale Arménienne a bien voulu mettre à notre disposition.

Le Congrès a ouvert ses séances le 10 octobre dernier et les a poursuivies jusqu'au 27 du même mois.

Prenaient part à ses délibérations 187 délégués représentant les partis politiques et les diverses institutions nationales. Les différentes confessions religieuses arméniennes y étaient également représentées; c'est ainsi que quatre évêques délégués par S. S. le Catholicos et l'Académie d'Etchmiadzine, quatre Arméniens catholiques, délégués par le Comité central de cette communauté à Tiffis et un délégué de la communauté arménienne protestante prenaient part au Congrès.

Les congressistes, conscients des graves responsabilités du moment, se montrèrent animés d'un véritable esprit de conciliation : toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité, don-

nant ainsi à la coalition des partis et à la solidarité nationale leur consécration définitive. Il convient de noter que les délégués socialistes-révolutionnaires et sociaux-démocrates ont réfuté avec véhémence l'allégation que leurs partis seraient antinationalistes.

Toutes les questions à l'ordre du jour étaient discutées préalablement dans les réunions privées de chaque parti, puis débattues dans les séances du Congrès. Celui-ci était divisé en sept comités dont chacun étudiait les questions de son ressort pour les soumettre ensuite aux délibérations du Congrès en séance pleinière.

Voici un exposé succinct des résolutions prises :

- 10) Situation politique. L'Arménie russe, avec le reste du Caucase, fait partie de la République fédérative russe, jouissant, dans une mesure égale, de tous les droits et de toutes les prérogatives qu'auront les autres parties intégrantes de la République; elle reconnaîtra le pouvoir central légalement constitué sur les bases qui seront établies par l'Assemblée Constituante russe.
- 29) Question de l'Arménie turque. Le Congrès se rallie à la solution de la question politique des Arméniens de Turquie conformément aux vœux librement exprimés par ces derniers. Il décide le renforcement et la défense contre l'ennemi du front arménien du Caucase par tous les moyens disponibles, considérant cette question comme d'une gravité extrême pour les Arméniens du Caucase, indépendamment de ce qu'elle se présente comme un problème de guerre de la Russie.
- 30) Organisation des autorités locales au Caucase. Les régions du Caucase où les Arméniens forment une majorité doivent être dotées de tous les privilèges qui seront donnés aux autres provinces exigeant l'autonomie administrative; mais cette demande ne sera adressée qu'à la prochaîne Assemblée Constituante russe, en parfait accord avec nos voisins les Géorgiens et les Tartares.
- 4º) Introduction du Zemstvo (autonomie rurale). L'institution du Zemstvo doit être introduite au Caucase le plus tôt possible, prenant comme point de départ la délimitation des districts actuellement existants d'après les lignes ethnographiques des populations.
- 50) Remaniement des autorités locales du Caucase. Réorganisation du Comité Central gouvernemental de la Transcaucasie sur la

base de la participation des partis démocratiques des différentes nationalités.

- 6º) Instruction publique. Nationalisation de toutes les écoles gouvernementales du Caucase en introduisant l'usage des langues locales dans l'enseignement (arménien, géorgien, russe et tartare), d'après la nationalité et le nombre des élèves. Les écoles primaires paroissiales, actuellement attachées aux églises arméniennes, doivent être mises sous le contrôle et la gérance des Comités laïques.
- 7°) Création d'une organisation centrale nationale. Le Congrès national a créé l'organisation centrale arménienne suivante :

Une Assemblée Nationale composée de 35 membres, dûment constituée, qui se réunira périodiquement;

Un Conseil National permanent, siégeant à Tiflis, composé de 15 membres dont 12 recrutés parmi les candidats des divers groupements politiques arméniens d'après leur importance numérique, et trois neutres.

Le Conseil national fut élu et organisé séance tenante.

Après la clôture du Congrès, le Conseil national, se mettant immédiatement à l'œuvre, s'organisa comme suit : il se divisa en trois sections, dont chacune est chargée de fonctions spéciales. Il créa un Comité exécutif pour l'expédition des affaires courantes et la mise à exécution des décisions du Conseil. Ce Comité est composé d'un Dachnaktzakan, d'un Joghovertakan (Parti populaire), d'un socialiste-démocrate, d'un socialiste-révolutionnaire et d'un neutre.

M. Avétic Aharonian est élu président du Conseil national. M. Michel Papadjanian, ex-député à la troisième Douma, actuellement membre du Comité gouvernemental de la Transcaucasie et président du Comité central du parti Joghovertakan, fait également partie du Conseil national où il a été élu président d'une importante section.

Le Comité central des Arméniens de Turquie réfugiés au Caucase aura le droit de déléguer son représentant au Conseil national chaque fois que des questions ayant rapport aux réfugiés ou aux affaires de l'Arménie turque y seront discutées.

Par cet exposé rapide, le lecteur saisira la portée de cette délibération nationale qui a jeté les bases de l'organisation politique de l'Arménie russe, tout en s'occupant de la question brûlante du sort futur de l'Arménie turque.

Il est à espérer que, devant les complications qui se succèdent actuellement au Caucase et en Arménie turque, les Arméniens ne seront pas pris au dépourvu. Le récent décret du gouvernement maximaliste reconnaissant aux Arméniens le droit de disposer d'eux-mêmes, tant en Arménie russe qu'en Arménie turque occupée, vient accentuer davantage le rôle primordial qui incombera aux organisations ainsi créées par les Arméniens dans leur compréhension mûre des nécessités du moment.

Nous ne saurions terminer cet article sans rapprocher de ce mouvement national des Arméniens un mouvement parallèle chez les Géorgiens de la Transcaucasie avec lesquels les Arméniens sont d'ailleurs dans les meilleures relations de voisinage et de solidarité.

Pour faire ressortir les caractéristiques de ce mouvement géorgien nous reproduisons ici le compte rendu suivant paru

dans le Temps du 23 janvier dernier :

« Une résolution votée par le premier Congrès national géorgien qui vient de siéger à Tiffis, déclare que le peuple géorgien, à présent comme il y a cent ans, suit une orientation russe. Mais, vu l'absence en Russie d'un pouvoir central accepté par la nation entière, le Congrès décide de soutenir le nouvel organe gouvernemental que s'est donné la Transcaucasie (commissariat transcaucasien). Ce commissariat sera responsable devant la Diète qui sera formée de candidats des partis des diverses nationalités caucasiennes proportionnellement au nombre des députés élus à la Constituante panrusse. Le Congrès reconnaît la nécessité de fonder, comme institution temporaire, un Conseil national géorgien composé de soixante-sept membres.

« Les députés géorgiens demanderont à l'Assemblée Constituante de toutes les Russies de sanctionner les points suivants :

10 Autonomie complète du territoire géorgien avec Assemblée législative;

2º Frontières du territoire fixées après entente avec les peuples voisins;

3º Droit pour les minorités nationales vivant sur le territoire proprement géorgien, c'est-à-dire les Arméniens, les Russes, les montagnards caucasiens, etc., au libre développement économique, religieux et politique;

4º Large autonomie spéciale accordée aux mahométans de la Géorgie.

« Si la guerre civile continue en Russie et que la réunion de l'Assemblée Constituante soit impossible, il faudra convoquer des Assemblées Constituantes de toute la Transcaucasie et des différents peuples qui discuteront ensemble l'organisation démocratique et nationale des diverses nationalités du Caucase et du pays tout entier. »

La Constituante panrusse ayant été dissoute après une existence d'à peine vingt-quatre heures, il semble probable que la Transcaucasie va procéder à l'élection de ses assemblées provinciales.

Ainsi, tout porte à prévoir, dans cette partie du Proche-Orient, des développements de plus en plus importants qui auront pour résultat définitif une transformation du statut politique actuel de ces régions.

D.

N. D. L. R. — Au dernier moment on annonce de Petrograd, suivant informations du journal Nasch Vjek, que les Géorgiens ont décidé de fonder une république indépendante. Une Chambre géorgienne s'est constituée à Tiflis, et le député Ravschwili en a été nommé président. Les Géorgiens habitant Petrograd ont créé un consulat pour la protection des intérêts de leurs compatriotes.

Ces décisions géorgiennes, s'ajoutant au fait de la récente proclamation du décret maximaliste concernant l'Arménie, préparent assurément la voie à des décisions dans le même sens de la part des Arméniens.

# RÉUNIONS, CONFÉRENCES

### La protestation des peuples martyrs à la Sorbonne

Le jeudi 17 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le comité de l'Effort de la France et de ses alliés a donné une réunion solennelle de protestation des peuples martyrs, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, ancien président du Conseil, assisté de M. le baron de Gaiffier, ministre plénipotentiaire de Belgique, et de M. Cvijic, de l'Académie de Serbie.

Devant un public nombreux et vibrant, des orateurs se sont faits les interprètes éloquents et applaudis des peuples martyrisés par les ennemis de la civilisation.

M. Tchobanian a parlé d'abord au nom du peuple arménien, qui, entre tous, est sans conteste celui qui a subi les plus cruelles atrocités. On peut, en effet, évaluer à un million d'êtres humains les victimes des hécatombes turques, victimes innocentes et inoffensives systématiquement égorgées ou jetées dans les puits où l'on a retrouvé des centaines de cadavres. Des caravanes d'exilés ont été massacrées, et tant d'enfants furent odieusement mutilés qu'un témoin oculaire disait qu'on aurait pu, avec leurs mains coupées, paver les routes!

L'orateur a souligné les services éminents que ce peuple si cruellement persécuté avait pourtant rendus à l'empire ottoman, de l'aveu même des Turcs :

"Deux mois avant l'entrée en guerre de la Turquie, un publiciste turc, Abdullah Subhi bey, écrivait dans le journal *Touran* de Constantinople: — Les Arméniens ont mis leur signature sur de magnifiques mosquées, sur d'incomparables faïences, sur les plus fins mimber (chaires de mosquée) d'ébène, et de même qu'ils ont contribué au développement économique de l'Anatolie, ils ont travaillé à la parer d'œuvres d'art. D'un des centres de l'architecture arménienne d'Ani, l'influence du style arménien est venue chez nous, et nous en voyons l'empreinte dans nos mosquées et nos médressés. De notre temps même, non seulement sur les palais qui parent les rives du Bosphore, mais sur nos mausolées, sur les ornements de nos stèles funéraires, sur les turbans dont nous nous coiffons, sur les montres émaillées que nous portons, partout, sur toutes choses, nous voyons le sceau de leur talent artistique. »

M. Tchobanian a terminé son émouvant discours par la péroraison suivante :

Les Turcs ont voulu écraser et détruire cette race : ils n'ont réussi qu'à commettre une lâcheté. Ce vieux peuple, qui a vu passer sur son sol, comme des cyclones, jadis, bien avant Abdul Hamid, les Alparslan et les Tamerlan, qui a vu s'écrouler autour de lui de formidables empires n'ayant pour fondement que la force brutale, a survécu à tous les désastres; car sa vie nationale est basée sur un idéal de travail, de beauté et de liberté, et qu'après chaque désastre, dans chaque Arménien survivant, se trouve concentrée toute une Arménie prête à renaître.

L'attentat monstrueux qui se commet en Arménie depuis un quart de siècle, est la plus grande offense qui ait jamais été faite à la dignité humaine. Cette offense doit être réparée.

Par leurs solennelles déclarations, les chefs autorisés des nations alliées qui luttent pour la sauvegarde de la civilisation, ont confirmé que cette réparation ne peut se faire que par l'émancipation complète de la nation arménienne.

Le cœur écrasé de deuil, mais trouvant notre réconfort dans la sainteté même de notre cause, fiers d'une si grande infortune subie pour le plus bel idéal, confiants dans l'esprit de justice de la France chevaleresque et de ses nobles alliés, nous demeurons assurés que la victoire du droit, dans cette lutte décisive, mettra fin au scandale sanglant du drame d'Arménie qui déshonore l'humanité depuis si longtemps et apportera à notre vieille nation, ainsi qu'à toutes les nations opprimées, le bien suprême de la vie des individus et des peuples, la liberté.

M. Dumont-Wilden prenant ensuite la parole a évoqué l'héroïsme de la Belgique.

M. Antoni Potocki, vice-président de l'Union nationale polonaise, montra la solidarité constante du sort de la France avec celui de la Pologne. Les dates où la Pologne a subi la séparation et l'asservissement coïncident avec des éclipses de la puissance française.

Le peuple polonais attend son indépendance pour que la Pologne redevienne, aux marches de l'Est, le rempart de l'Europe.

Mlle Hélène Vacaresco a magnifiquement traduit les sentiments du peuple roumain, dont elle a rapproché, en termes saisissants, l'extrême bonheur d'hier et la misère extrême d'aujourd'hui. Mais aussi, en se dressant au souffle de Verdun, elle a mérité le plus pur des lauriers.

Nous tous, qui représentons ici des peuples divers, nous avons tous un enfant attendu avec impatience au foyer commun : qu'il s'appelle Transylvanie, Bessarabie, Macédoine, Trentin, Trieste, Arménie, Alsace-Lorraine!

M. Chukri Ganem, poète syrien, a dépeint à son tour les souffrances de son pays d'origine, la Syrie, et a salué les succès des alliés en Palestine, succès qui amèneront la délivrance de ces pays martyrs.

M. Cvijic, de l'Académie de Serbie, a parlé pour cette courageuse et malheureuse nation qui, avant la guerre, était riche, saine, laborieuse.

M. Gaston Doumergue, parlant le dernier, rend à son tour hommage aux vaillantes nations dont on avait entendu les émouvantes protestations.

La France, dit-il, peut, elle aussi, figurer dans le nombre des peuples martyrs. Elle est martyre par les souffrances de ses départements du nord depuis quarante-deux mois envahis, pillés, saccagés avec une barbarie qui déconcerte l'imagination. Elle est martyre depuis quarante-six ans par la dure oppression sous laquelle ont vécu nos deux provinces d'entre Vosges et Rhin. Pour venger tant de crimes, il faut une paix juste.

C'est de l'héroïsme des troupes alliées, de l'esprit de sacrifice qui les anime, de leur endurance, que viendra la victoire. Mieux que des paroles, ils traduisent notre grande pitié pour les peuples martyrs.

# REVUES ET JOURNAUX

Bien que nous ne partagions pas sans réserves les idées qui sont exposées dans l'article ci-dessous paru dans le numéro du 17 Janvier 1918 de la revue anglaise The New Europe, sous le pseudonyme Seleucus, notamment en ce qui concerne la turcification absolue du futur Empire ottoman rêvé par les Jeunes-Turcs, nous le traduisons et le reproduisons in-extenso à titre documentaire, l'auteur anonyme y montrant une connaissance profonde des intérêts complexes que soulève la question du Proche-Orient.

# Une politique à l'égard de la Turquie

Une politique nouvelle envers la Turquie a été annoncée par M. Lloyd George dans son discours du 5 janvier. Le Président Wilson a endossé cette politique au 12° paragraphe du programme exposé dans son message du 8 janvier; et comme ni la France ni l'Italie ne l'ont démentie, il nous est permis de la considérer comme la politique actuelle des Alliés.

« Nous ne contestons pas le maintien de l'empire ottoman dans les pays habités par la race turque, ni le maintien de sa capitale à Constantinople — les détroits unissant la Méditerranée à la mer Noire étant internationalisés et neutralisés. L'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence séparée. »

Tels sont les propos de M. Lloyd George. Ils diffèrent dans leur ton et dans leur teneur du programme exposé, il y a un an, par les Alliés; et si nous les comparons aux buts du gouvernement turc, nous constatons qu'on s'est rapproché d'une entente.

Les buts des Turcs — tels qu'ils ont été énoncés, il y a trois mois, dans un discours de Talaat Pacha au congrès annuel de l'Union et Progrès, dans la réponse turque à la note du Pape, et enfin dans le discours prononcé au parlement ottoman le 6 décembre par le ministre des affaires étrangères, — se résument en ces trois points : 1° indépendance intérieure, 2° turcification et 3° intégrité territoriale. Or, de ces trois points les deux premiers ont été virtuellement acceptés par le Président Wilson et par M. Lloyd George.

Ils acceptent le maintien de l'empire turc comme un état souverain, abandonnant implicitement les capitulations et les traités douaniers par lesquels la souveraineté turque se trouvait limitée avant la guerre et dont la dénonciation fut considérée par les Turcs comme un pas en avant essentiel vers l'indépendance intérieure. Ils renoncent en même temps à leur intention de priver la Turquie de Constantinople, de l'Asie-Mineure et de la Thrace, se basant sur le fait que la race turque y constitue l'élément prédominant; — c'est une reconnaissance de la nouvelle conscience nationale turque qui se concentre autour de l'Asie-Mineure, de Constantinople et d'Andrinople.

Un point reste encore en litige; c'est la réserve des Alliés au sujet des détroits, attendu que le contrôle de ces détroits constitue la pierre de touche traditionnelle de la souveraineté turque, et qu'il est devenu, par le fait de la défense des Dardanelles, le symbole du réveil national. Les Turcs réclameront, par contre, des garanties pour les accords internationaux qui étaient en vigueur avant la guerre et qui stipulent la neutralité du Canal de Suez. C'est un argument de réciprocité, et dont l'adoption pourrait amener un règlement international concernant d'une façon générale les routes maritimes territoriales importantes. Mais il est presque certain que, si la question est posée ainsi sous l'aspect d'une clause générale, les Turcs finiront par accepter cette solution en ce qui les concerne, comme l'application d'une règle commune et volontairement consentie.

Il ne reste donc que la question de l'intégrité territoriale ; c'est

ici que les buts des Alliés, d'une part, et ceux de la Turquie et de l'Allemagne, de l'autre, sont encore inconciliables. En effet, l'acceptation par nous des deux premiers points nous met dans l'impossibilité de céder sur le troisième. Si la souveraineté ottomane doit être dégagée des restrictions internationales d'autrefois, elle ne saurait plus s'exercer que sur les Turcs et sur des territoires turcs. Les annales de la finance, de la justice et de l'administration ottomanes démontrent qu'il est impossible de laisser, sans garanties, à la merci du gouvernement ottoman des populations et des contrées non-turques. Cette difficulté est reconnue par les libéraux turcs actuellement en exil, qui souhaitent une intégrité avec dévolution, mais ils proposent, comme corollaire, que l'Administration de la Dette publique Ottomane exerce un contrôle financier effectif dans l'empire reconstitué. Cette proposition est une utopie, car c'est précisément ce que le Comité Union et Progrès est le moins disposé à accepter, et il n'y a, d'ailleurs, aucun indice que les libéraux parviendront à lui enlever le gouvernement. Le Comité est appuyé par le mouvement national turc, et ce nationalisme nouveau rend encore plus impossible l'intégrité. L'expérience a démontré que les nationalités, à l'heure de leur réveil, sont presque incapables de se montrer tolérantes. La « turcification » de toute personne et de toute institution dans l'état ottoman est le second but de guerre des Turcs; les massacres d'Arméniens de 1915, qui étaient une tentative pour atteindre ce but, ont combiné le fanatisme nouveau avec la férocité de l'ancien régime, d'où il résulte que les régions où les éléments non-turcs forment une partie considérable de la population, ne pourraient plus être exposées aux horreurs que le programme de turcification implique. En ce qui concerne les Arméniens, les Arabes du Hedjaz et de l'Irak et les colons juifs de la Palestine, déjà le gouvernement britannique s'est porté garant; mais le monde civilisé est moralement engagé à sauver les autres populations non-turques auxquelles aucune garantie spécifique n'a été jusqu'ici donnée. M. Lloyd George a déclaré catégoriquement « qu'il serait impossible de rendre ces pays à leurs anciens maîtres ».

On aura ainsi déjoué les projets turco-allemands dans le Proche-Orient, dont l'intégrité de l'empire ottoman est le point de départ, et la propagande panislamique et pantouranienne l'instrument. Suivant ce plan, la position de la Perse serait réduite par rapport à la Turquie à celle que tient actuellement l'Autriche-Hongrie vis-à-vis de l'Allemagne; les Arméniens subiraient le sort des Jougo-slaves; les Géorgiens auraient à jouer le rôle de la Bulgarie; les Tartares de Bakou et de Tabriz, à l'instar des Lettons, des Lithuaniens et des Polonais, seraient ramenés au bercail, en vertu « du droit de disposer d'euxmêmes »; et le chemin serait ouvert vers le Turkestan — « l'Ukraine orientale ». Voilà le sens implicite de la formule « intégrité territoriale » qui constitue le troisième but de guerre de l'empire ottoman, et on comprendra pourquoi les gouvernements alliés n'admettent aucun compromis sur ce point.

Mais si le programme turco-allemand est ainsi contrecarré, l'avenir des territoires non-turcs de l'empire ottoman et de tout le Proche-Orient est encore à déterminer. Sur ce point, le Premier Ministre ne parle qu'en termes négatifs : « Ces contrées », dit-il, « suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée »; mais « nous n'allons pas discuter ici la forme exacte que pourra prendre dans chaque cas particulier la reconnaissance de cette existence ». Une politique constitutive, plutôt qu'une politique de détail, est la nécessité de l'heure, et cette formule du Premier Ministre ne nous la donne pas; mais en tout cas elle nous aide à en proposer une nousmême par un procédé d'élimination, attendu qu'elle écarte la solution turco-allemande en même temps que le programme défini dans les documents secrets livrés à la publicité par les Bolcheviks.

Certains accords relatifs au Proche-Orient se trouvent récapitulés dans un de ces documents — un Memorandum du Ministère des Affaires Etrangères russe —; et, de l'étude de ces accords il ressort qu'ils sont incompatibles avec la reconnaissance de « l'existence nationale séparée » des Persans, des Arméniens et des Arabes. Toutefois, ainsi que le Premier Ministre le déclare franchement, « des circonstances nouvelles » — en Russie — « ont changé les conditions sous lesquelles ces accords ont été conclus ».

Le programme de ce memorandum secret ne faisait d'ailleurs que mener à sa conclusion logique l'accord anglo-russe de 1907. La politique qui est à la base de ce document, et que les Allemands ont qualifiée « la politique de l'encerclement », avait été adoptée par la Grande-Bretagne en cette année-là et constituait une profonde modification de celle que nous avions poursuivie depuis un siècle.

Pendant le xixe siècle, nous avions toujours cherché à isoler notre empire oriental de l'Europe continentale par le maintien d'une barrière d'états indépendants neutres, et comme ces états étaient principalement musulmans, notre politique était effectivement une entente avec l'Islam. Au commencement du xxe siècle, cependant, deux Puissances européennes - l'Allemagne et la Russie - avaient commencé à exercer une telle pression sur cet espace neutre, que nous n'étions plus en mesure de les tenir en respect toutes les deux avec notre seule force diplomatique, et, par conséquent, nous avons été portés à nous associer à l'une d'elles afin de pouvoir tenir l'autre en échec. L'associée que nous avons choisie était la Russie, et le partage avec elle de la « région d'isolement » ou, en d'autres termes, de l'Asie-Moyenne, auquel devait aboutir en définitive l'entente anglo-russe, nous a coûté inévitablement l'amitié du monde musulman. Mais, au moment où l'on veut nous exposer à en payer le prix tout entier par la publication des derniers accords, la politique pour laquelle nous avons fait ce sacrifice ne tient plus debout. Le programme du tsarisme a été désavoué par la Russie révolutionnaire, et le Premier Ministre admet ouvertement ce fait dans le cas de Constantinople; mais le fait n'est pas moins vrai pour le Proche-Orient où la politique britannique est plus vitalement engagée.

Nous ne pouvons poursuivre à nous seuls la politique de 1907. Nous ne pouvons pas nous mettre à la place de la Russie et prendre à notre charge sa sphère dans le Proche-Orient en plus de la nôtre. Cela nous entraînerait à étendre le cercle des responsabilités britanniques jusqu'aux montagnes du Caucase et au chemin de fer transsibérien; cela serait une entreprise permanente dans laquelle nous aurions à notre flanc les Turcs et les Allemands, et cette tâche serait tout-à-fait au-dessus de nos forces et nous aliénerait en même temps d'une façon irrémédiable les sympathies du monde musulman. Nous ne pouvons pas non plus nous confiner à la partie qui, d'après les accords, semble avoir été considérée comme la sphère britannique, et nous tenir sur la défensive en Palestine, en Mésopotamie et dans la Perse méridionale. Cela impliquerait, pour commencer, l'abandon de l'Arménie, et permettrait ainsi aux Turcs et aux Allemands de se frayer un chemin, à travers le désert qu'ils y ont fait, vers la Transcaucasie, la Perse septentrionale et le Turkestan. Les « positions-clefs » se trouveraient en leurs mains, non pas dans les nôtres, et nous nous verrions entraînés au moment de leur choix dans une lutte inégale qui aboutirait à notre expulsion et les laisserait maîtres de toute l'Asie-Moyenne.

Mais cette domination turco-allemande de l'Asie-Moyenne est justement ce mode de règlement qui est expressément exclu dans le discours du Premier Ministre; comme, d'autre part, un partage anglo-russe a été décliné par la Russie et comme la Grande-Bretagne à elle seule se trouverait incapable de prévenir un condominium turco-allemand, il ne nous reste que l'alternative de faire retour à notre politique traditionnelle. Nous devons renouveler, si possible, notre entente avec le monde musulman, et neutraliser de nouveau le vaste espace de territoire qui s'étend entre l'Asie-Mineure turque et les frontières de l'Egypte et des Indes. Les Russes ont déjà renoncé à pénétrer dans ces régions. Nous devons y renoncer aussi, et y instituer, à la place, un régime qui rende également impossible la pénétration allemande et turque.

Mais quelsera ce nouvel ordre à instaurer? Sera-ce l'application du principe de laisser aux peuples le libre choix de leurs propres destinées? Il est assez facile de dessiner sur la carte des états nationaux persan, arabe, juif, arménien, géorgien et tartare; mais ces peuples seront-ils aptes à l'indépendance? Seront-ils à la hauteur de se constituer? La Perse, le seul de ces états qui

existe déjà, a manifestement échoué dans cette tâche; et les Arméniens, qui possèdent à un plus haut degré peut-être que tous les autres les qualités nécessaires, ont expressément déclaré par la voix de leurs « leaders », qu'après ce qu'ils ont souffert, ils auront besoin d'une aide du dehors pour au moins vingtcinq ans. Mais l'aide de qui? C'est là le problème. Etant donné que l'aide britannique signifie une annexion indirecte à l'empire britannique, tandis que l'aide allemande signifie la prolongation de « l'Europe Centrale » jusqu'au Canal de Suez et à la frontière nord-ouest, il n'y a pas de solution, à moins que nous ne trouvions une tierce partie assez désintéressée pour prendre ces régions sous sa garde (in trust) et tenir leurs populations en tutelle (in wardship) jusqu'au jour où elles seraient capables de marcher seules. Aucune puissance ne saurait assumer cette tâche, si ce n'est une autorité qui serait constituée par la Ligue des Nations; et il est difficile de concevoir comment le problème particulier du Proche-Orient pourrait être résolu à la Conférence de la Paix, à moins que la Société des Nations ne soit appelée à l'existence en même temps.

SELEUCUS.

Nous avons le plaisir de reproduire ici, de l'Information du 7 janvier dernier, l'article suivant dû à la plume d'un ami fervent des Arméniens :

#### L'ARMÉNIE FIDÈLE

L'Arménie du Caucase n'entend pas être sacrifiée à ses égorgeurs, les Turcs, par l'abdication russe. Il est évident que l'entente russo-allemande amènerait immédiatement le retour des Turcs sur les territoires occupés par les armées russes. Et c'est l'effroyable perspective des représailles sanglantes qui s'ouvre devant les regards angoissés des Arméniens. Mais, ceux-ci ont résolu de relever le drapeau tombé des mains de nos alliés défaillants. Ils s'organisent. Ils ont toute une armée. C'est donc la lutte acharnée qui se prépare au front du

Caucase entre l'armée arménienne et l'armée turque. Duel grandiose, quoique restreint, mais qui met en valeur toute la force d'âme et de caractère de ces populations qui démontrent ainsi au monde à quel point elles sont dignes de la liberté et de l'indépendance.

Cette noble attitude, d'ailleurs, nous la devons saluer, nous, les Alliés, car elle aura une incontestable et bienfaisante répercussion sur nos propres affaires militaires. Elle retient, en effet, au Caucase, des bataillons turcs qui eussent vraisemblablement été dirigés sur un autre front d'opérations et à cette heure cette considération n'est certes pas négligeable. Nous nous en souviendrons au jour du règlement des comptes.

#### Déclarations de Talaat Pacha

Suivant la Gazette de Voss, Talaat Pacha à son passage à Berlin, se rendant à Brest-Litovsk, aurait fait à son correspondant les déclarations suivantes:

- « Le malentendu de Brest-Litovsk sera de courte durée.
- « Nous autres Turcs, nous avons appris dans l'histoire à con-
- « server le calme dans les négociations de paix.
- « Il ne faut pas croire que la paix mondiale surviendra d'un
- « jour à l'autre. Il se produit dans ces occasions un marchan-
- « dage continuel. Nous nous attendons à des incidents sérieux;
- « mais nous ne nous laisserons pas influencer par eux.
- « Le besoin de paix est urgent et il n'existe pas de puissance « au monde capable de l'empêcher.
- « Je conserve donc toute ma confiance dans le résultat défi-« nitif des négociations.

La confiance que montre le grand vizir ne peut qu'étonner, étant donné surtout les conditions de paix de la Turquie au sujet desquelles un télégramme Radio de Pétrograd s'exprime comme suit:

- « Les conditions de paix formulées par les délégués de la « Turquie comprennent :
  - · La restauration des frontières d'avant-guerre ;

- « Le retrait des troupes russes de ces frontières dans un délai
- « de six à huit semaines; elles ne laisseraient que des forces de
- « garde n'excédant pas une division par chaque 150 kilomètres;
  - « La démobilisation des troupes russes et leur transfert à
- « l'intérieur du pays;
  - « Le désarmement et la dispersion des unités arméniennes ;
  - « La démobilisation de la flotte de la Mer Noire et le retrait
- « des mines sous-marines;
- « Le rappel des troupes de la Perse et l'annulation des traités « définissant les sphères d'influence dans ce pays.

La Turquie déclare que si ces conditions n'étaient pas remplies « elle resterait armée jusqu'aux dents. »

Talaat Pacha, parlant de la Palestine au rédacteur du Lokal Anzeiger, aurait, d'autre part, déclaré:

- « J'ai la confiance la plus absolue que nous maintiendrons
- « notre souveraineté sur toute la Palestine, y compris la partie
- « occupée aujourd'hui par les Anglais. Notre souveraineté y
- « est absolument nécessaire. Si nous devions partir, la Palestine
- « deviendrait un foyer d'intrigues et les Puissances de l'Entente
- « seraient les premières à regretter de nous en avoir éloignés.
- « Le peuple lui-même devra quelque jour se rendre compte
- « que, du point de vue chrétien, la souveraincté d'un Etat
- « neutre et d'une autre religion est désirable. Dès que nous
- « serons rentrés à Jérusalem, nous nous occuperons de régler
- « la question juive d'une manière satisfaisante pour les Israé-
- « lites, non seulement en Palestine, mais encore dans tout
- « l'empire Turc. (1) »

<sup>(1)</sup> N. D. L. R. — Suivant une dépêche du correspondant à Stockholm de L'Information, en date du 12 janvier, les Empires centraux auraient approuvé les prétentions de la Turquie concernant l'évacuation de l'Arménie et le désarmement de la flotte de la Mer Noire. Trotsky aurait repoussé ces propositions en exprimant tout son étonnement.

# LA VIE ARMÉNIENNE

#### Le Martyrologe arménien.

# Les souffrances des déportés arméniens

D'après les informations qui nous arrivent d'une source officielle, 35 à 40 Arméniens traînent en ce moment une vie d'affreuse misère dans les caves et les anciens tombeaux aux alentours de la vieille ville romaine de Petra (Arabie Pétrée).

Il résulte des enquêtes qu'il y a environ deux ans, quelque 600 de ces infortunés Arméniens, déportés de leur pays, avaient été dirigés à Wadi-Moussa dans l'intention de les voir se mêler avec les Arabes. Nombre de ces déportés avaient été plus tard envoyés à Chobek pour travailler dans la forêt de Hiche. La plupart de ces malheureux y ont trouvé la mort, et il n'en reste actuellement que cinq familles environ.

Ces misérables viennent d'être délivrés par le fait de l'avance des troupes britanniques; l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance d'Egypte s'est empressée d'expédier sur les lieux des secours en vêtements et vivres, en attendant qu'ils soient transportés en une localité plus saine.

# Nouveaux rescapés arméniens à Port-Saïd

Le journal arménien Arev d'Alexandrie annonce l'arrivée, ces jours derniers, de 23 nouveaux rescapés au camp des réfugiés arméniens de Port-Saïd. Ce petit groupe est composé exclusivement de femmes et d'enfants.

Voici comment l'Arev raconte l'odyssée de ces réfugiés :

« Ces nouveaux arrivés font partie des déportés de Tchamakhlou, d'Evérék, de Césarée, de Kilis, de Roum-Kalé et de Beïlan. Les hommes valides furent emmenés pour les faire travailler à la construction des routes et pour leur faire couper du bois. Les femmes, les enfants et les vieillards, au nombre de 3.036, furent dirigés vers les déserts du Sud, par la voie d'Alep et de Dumas. La plupart de ces malheureux ont trouvé la mort par la faim, la soif et les épidémies, de sorte qu'il n'en reste plus que 300 survivants.

« Ces 23 rescapés sont ceux de ces survivants qui, étant tombés aux mains des Arabes, ont été traités humainement par ces derniers et grâce à ceux-ci ont obtenu leur délivrance. Pendant les trois ans de leur captivité, ils ont pu pourvoir à leur piètre subsistance en se livrant aux travaux des champs. Une dizaine de jeunes filles et de jeunes femmes parmi ces exilés, sous la contrainte de la faim, se sont vues forcées de se marier à des Bédouins.

« L'épidémie a fait de grands ravages parmi les exilés ; elle ne sévit plus, heureusement.

« Ces nouveaux hôtes du camp sont aussi bien portant que les anciens réfugiés du Mont Moussa.

« Un des adolescents disait : « Nous n'avons point dormi cette « nuit, tellement notre joie est grande! » Leur expression nostalgique fait monter les larmes aux yeux des spectateurs.

« Tous parlent correctement l'arménien, ils sont polis et, malgré la misère et les privations endurées, conservent leur dignité. Un des enfants a refusé un gâteau disant qu'il avait déjà pris son dîner...

« L'Administration des réfugiés du camp, avec une sollicitude tendre, a distribué hier a tout le monde des vêtements neufs et des souliers; elle les a installés dans des tentes spéciales, destinant à chacun d'eux un lit, une couverture, des nattes et d'autres effets ».

#### L'Effort arménien.

## La visite d'un officier français au 4° régiment de Fusiliers arméniens du Caucase

Le Journal Horizon, de Tiflis, donne le compte rendu d'une visite que le lieutenant français Hatzfeld a fait le 8 octobre dernier au 4º régiment des fusiliers arméniens de l'armée active du front du Caucase.

Le régiment arménien, parfaitement aligné et musique en tête,

a fait une réception enthousiaste à son hôte. Celui-ci se montra enchanté de la discipline exemplaire qui régnait parmi les officiers et les troupes, ainsi que de l'allure martiale du régiment. La musique entonna la Marsèillaise et les hymnes nationaux des Alliés, en l'honneur de la France et de son armée héroïque, ainsi que des Puissances alliées et de l'Arménie.

Dans un discours improvisé, le lieutenant Hatzfeld dit :

« Glorieux soldats arméniens! je suis chargé de la part de la France, de saluer en vous nos dignes et conscients compagnons d'armes. Je suis un de ceux qui sont venus en Russie faire appel à l'armée russe, de ne pas jeter ses armes, de ne pas fouler aux pieds tout ce qui a été obtenu au prix de tant de précieux sacrifices. Je ne veux pas vous inviter à la discipline, au patriotisme et au dévouement, parce que vous avez déjà fait preuve de ces qualités, et vous en faites encore preuve à l'heure présente, mieux qu'il eût été permis de s'attendre. Les victoires éclatantes remportées par vous, votre discipline parfaite, votre empressement à vous battre, font grand honneur au peuple arménien si éprouvé. J'ai la grande satisfaction de vous déclarer que, dans la série des visites que j'ai faites aux différents groupes militaires, c'est la première fois que je me trouve en présence d'un groupe exemplaire comme votre 4° régiment. Je considère comme mon devoir de vous affirmer que le rôle joué par le peuple arménien dans cette grande guerre et les souffrances qu'il a endurées, sont bien connus de la France, et que tant les exploits des corps des volontaires arméniens que la discipline et la conduite consciente dont font preuve, en ce moment historique, les fusiliers arméniens, attirent son attention toute particulière. Je vais porter témoignage de tout cela, non seulement à Tiflis et à Pétrograd, mais aussi en mon pays, la France qui, d'ailleurs, indépendamment de tout cela, a une excellente opinion du peuple arménien. Vive le peuple arménien et ses vaillants corps de fusiliers! »

L'enthousiasme fut à son comble. Les officiers et les soldats arméniens soulevèrent l'honorable hôte dans leurs bras et le conduisirent ainsi, au son de la *Marseillaise* et d'autres marches et de chants patriotiques et de hourras, à la salle des réceptions de l'étatmajor, où les officiers arméniens le retinrent à dîner.

#### Sciences, Beaux-Arts.

— Nous relevons avec plaisir sur la liste des prix décernés par l'Académie de Médecine dans sa séance publique annuelle du 11 décembre 1917, le nom de notre compatriote M. le Dr P. Cololian qui a obtenu le prix Desportes pour son ouvrage La Mécanothérapie de guerre.

Le Dr Cololian, praticien bien connu à Paris, s'est engagé dès le mois d'août 1914 et dirige actuellement, comme médecin chef, le centre de physiothérapie de Versailles et son annexe l'hôpital de Grignon. Il a déjà publié plusieurs travaux sur la physiothérapie depuis la guerre.

— L'exposition des tableaux de M. O. Alhazian, inaugurée le le 15 Janvier à la Maison d'Art Saint-Augustin, 53, boulevard Malesherbes et qui restera ouverte jusqu'au 10 courant, présente un ensemble d'œuvres hautement appréciées qui mettent en relief le talent sûr et délicat de l'excellent paysagiste.

#### REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos vifs remerciements aux nombreux journaux et revues, tant français et arméniens qu'étrangers qui ont bien voulu annoncer l'apparition de notre Revue ou ont publié des commentaires sur des articles qui y ont paru.

VIENT DE PARAITRE

# NOUVELLES ET CONTES

Par Mme Iskouï MINASSE
Préface de Mme Georges GAULIS
Paris, E. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte

(Forme le tome VIII de la Petite Bibliothèque Arménienne publiée sous la direction de M. F. MACLER.)

Le Gérant : EMILE BERTRAND.

Imp. M. FLINIKOWSKI, 216, Bd Raspail, Paris (14°)



